



Non paiement des retraites pendant 5 ans

Par **marijo**, le **14/10/2008** à **10:30**

Mon père est décédé en juillet 2008 et je constate qu'un organisme de retraite n'a pas payé sa retraite de juin 2003 au 30.9.2008 alors qu'il a fait parvenir un certificat de vie à cet organisme comme demandé, le 27.6.2003 en accusé de réception. L'avis de réception a été réceptionné et signé par leur soin le 3.7.2003 (preuve à l'appui) mais mon père n'a jamais été payé.

Je l'ai signalé à cet organisme le 24 juillet mais je n'ai reçu les arriérés de retraite que le 10 octobre 2008 sans me joindre comme demandé un décompte clair et détaillé, année par année, avec la valorisation de sa pension de 2003 à 2008, et ce malgré de moultes courriers, mails et appels téléphoniques. Comment vérifier si le montant des retraites versé est exact sans décompte de leur part ?

En plus aucune réponse à mes courriers ni aucune excuse. Quel recours puis-je envisager contre cet organisme pour le préjudice subi par mon père de son vivant ?
Merci d'avance.